

C'était un 23 octobre ...

1873 : le comte de Chambord rejette le drapeau tricolore et ruine les espoirs des monarchistes
1942 : La bataille d'El-Alamein
1956 : Budapest se soulève au nom de la Liberté
1983 : Double attentat à Beyrouth

Bonne fête aux : « Jean »

Ditton du jour :
« Gelées d'octobre rend le vigneron sobre »

PROGRAMME :

À partir de 12h, un apéritif pris pour faciliter le rapprochement de chacun et les échanges.

12h45 → 14h30 : le plat unique est partagé autour des tables selon affinité, arrosé d'un vin bourgeois. Le dessert et le café termineront ces moments privilégiés de rencontre.

Thème du jour :
**Lancement du Dîner des Ordres Nationaux
Au Tir au vol
Le vendredi 27 mars 2026**

*Présentation
et questions sur l'organisation de ce dîner de gala*

Les représentants des différents Ordres sont les bienvenus pour construire ensemble cette soirée de prestige

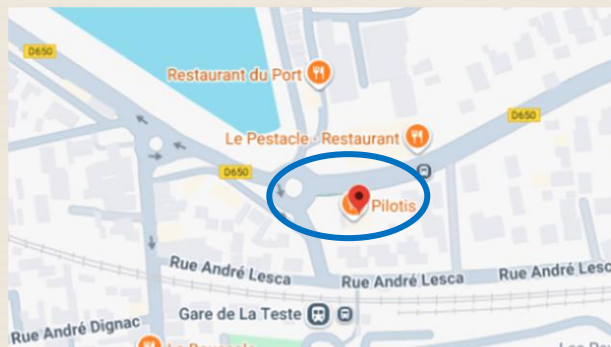
Déjeuner est ouvert à tous, adhérents ou sympathisants de la 41^{ème} section de la SNEMM.

Le prix est fixé à 25 € que l'on règle en arrivant au restaurateur, afin que chacun puisse se libérer en fonction de ses contraintes. Les dons pour nos anciens, les veuves et les orphelins à l'ordre de la SNEMM sont autorisés.

Notre déjeuner mensuel est ouvert à toute personne, sans obligation d'adhérer à notre association

https://www.instagram.com/snemmm.41_arcachon_la_teste/
<https://www.snemmm41.com>

PLAN & CONTACTS



Restaurant

« Pilotis »

4 boulevard de Curepipe 33260 La Teste
(Face au port de la Teste)



Merci de confirmer votre présence.



snemmm41@gmail.com



05 24 19 36 72



127 boulevard de la plage 33120 Arcachon



LES DEJEUNERS DE LA MEDAILLE MILITAIRE

4^{ème} jeudi de chaque mois

« Valeur et discipline »

Table Républicaine, Fondée le jeudi 26 janvier 2023



LE DEJEUNER MENSUEL DE LA MEDAILLE MILITAIRE

Se tiendra sur réservation

Le jeudi 23 octobre 2025

Restaurant

« PILOTIS »

(Plan d'accès joint)

Thème du jour :

**Lancement du « Dîner des Ordres Nationaux »
Au Tir au vol
Le vendredi 27 mars 2026**

*Présentation
et questions sur l'organisation de ce dîner de gala*

33^{ème} Déjeuner de la Médaille Militaire
Tenue correcte exigée

**Notre déjeuner mensuel est ouvert à toute personne,
sans obligation d'adhérer à notre association**

*Toute publicité pour les déjeuners de la Médaille Militaire est la bienvenue
afin d'en assurer le succès et les échanges.*

Chères Amies, chers Amis, bienvenue à notre déjeuner de la Médaille Militaire du « district Arcachon – La teste ».

Notre table se veut conviviale et un lieu d'échanges dans les valeurs portées par la plus illustre des décorations françaises, que l'Empereur Napoléon III a instauré pour récompenser les braves qui se sont illustrés au service de la Nation.

Troisième décoration française dans l'ordre de préséance, la Médaille Militaire se porte immédiatement après l'Ordre national de la Légion d'honneur, l'Ordre national de la Libération, et devant l'Ordre national du Mérite.

Elle fut instituée en 1852 par le prince Louis Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, en écho à la création par Napoléon Ier, 50 ans auparavant, de la Légion d'honneur, concédée, elle, aux seuls officiers. Depuis lors, elle pend sur la poitrine d'hommes, de femmes et d'enfants, comme autant d'exploits insoupçonnables que la nature humaine révèle dans des circonstances exceptionnelles. Elle décore drapeaux et emblèmes et honore parfois l'insolite.

Louis Napoléon Bonaparte, encore président de la République, signe le décret de création de cette nouvelle décoration destinée à récompenser les soldats et sous-officiers de l'armée de terre et de mer. Le décret du 29 février en fixe les caractéristiques essentielles. La médaille sera en argent et portera sur l'avers l'effigie de Louis Napoléon, avec son nom pour exergue, et sur le revers, dans l'intérieur du médaillon, la devise « Valeur et Discipline ». Le décret précise qu'elle sera surmontée d'un aigle. Le ruban, quant à lui, est directement inspiré de la Couronne de Fer imaginée par Napoléon I^{er} après qu'il ait été couronné roi d'Italie.

La 41^{ème} section est la représentation locale de la SNEMM.

Apolitique et non-confessionnelle, la SNEMM dispose d'un réseau de 700 sections réparties en France, dans les DOM-TOM et à l'étranger, qui contribuent à son action sociale et s'attachent avec elle au rayonnement de la médaille militaire, ainsi qu'au **culte de la mémoire**. Une large part de son budget est logiquement dédiée à l'entraide, qu'il s'agisse de participer à l'éducation d'enfants orphelins d'un père ou mère médaillé militaire, de manifester sa bienveillance à l'égard des Anciens, de secourir ceux de ses membres se trouvant dans une situation financière critique passagère, de participer aux soutiens des blessés des Forces armées, en particulier en étant partenaire des Invictus games, de s'investir dans la reconversion de ses membres quittant l'institution militaire ou encore d'initier un courant de générosité en faveur des victimes d'événements climatiques. Dans le même esprit, elle participe aux actions menées par la fondation « Un avenir ensemble » placée sous l'égide de la Légion d'honneur. Dans ce cadre, depuis 2005, les maisons d'éducation de cet ordre sont accessibles aux jeunes descendantes de médaillés militaires.

A chaque déjeuner, nous aurons le plaisir d'accueillir un conférencier qui nous exposera durant dix minutes un sujet de société ou d'histoire et parfois un invité d'honneur. Notre mot d'ordre est la convivialité entre personnes d'horizons différents mais soucieux de partager les valeurs portées par la Médaille Militaire.

CHARTRE DES DEJEUNERS DE LA MEDAILLE MILITAIRE

- I -

Les déjeuners de la Médaille Militaire sont ceux d'une Table d'Hôte Républicaine, ouverte à l'ensemble des citoyens partageant des valeurs portées par la Médaille Militaire

- II -

Le déjeuner est organisé par les membres de la 41^{ème} section de la Médaille Militaire « Arcachon – La Teste ». Section créée en 1904...ou juste après...

- III -

Les non-membres et invités de la 41^{ème} section sont conviés 3 fois, consécutives ou non, sur une année, au-delà desquelles ils s'engagent à proposer leur candidature pour adhérer à la 41^{ème} section de la Médaille Militaire

- IV -

Afin de préserver la convivialité, les conférences et sujets de discussion de table ne peuvent être ni politiques, ni religieux. Le déjeuner se veut apolitique et non-confessionnel comme l'entend la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire dans ses statuts

- V -

Au cours de chaque déjeuner, une intervention de 10 minutes environ est effectuée par un conférencier, sur un sujet libre. Les sujets peuvent être proposés et ils sont validés par le président de la 41^{ème} section ou ses représentants titulaires de la Médaille Militaire

- VI -

Les interventions ne donnent lieu à aucun commentaire sauf exception, pour des raisons d'horaires à respecter.

- VII -

Le déjeuner se tient chaque 4^{ème} jeudi du mois, entre 12h et 14h30, 12 mois sur 12.

- VIII -

Le prix du déjeuner est réglé au restaurateur en arrivant, afin d'éviter tout problème et permettre à chacun de quitter la Table suivant ses impératifs horaires.

- IX -

Les participants sont priés de s'investir, en proposant des sujets d'intervention pour les futurs déjeuners.

- X -

Les participants s'attachent, dans la mesure de leurs moyens, à fréquenter notre déjeuner, à en faire publicité pour élargir le cercle des participants et à faire rayonner les valeurs de la Médaille Militaire

Le monde a l'habitude de faire de la place à l'homme dont les paroles et les actions montrent qu'il sait où il va... Citation de Napoléon III

Membres fondateurs : M. B MERCIER, M. C FRAGNET, M. S LISABOIS, Mme MC BRACONNIER, Mme Claudie JACQUELIN †, Mme P SOA, Mme N ROCHER, M. J MALAMBU